



Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



Notification 2014/035

28 novembre 2014

NOTIFICATION AUX PARTIES

NOUVEAUX SIGNATAIRES DU MDE RAPACES DU PNUE/CMS

Le Secrétariat de la Convention sur la Conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) dans sa capacité de dépositaire du *Mémorandum d'Entente sur la Conservation des Oiseaux de Proie Migrateurs d'Afrique et d'Eurasie* a le plaisir de vous informer que :

La République tchèque et la Suisse ont signé le MdE Rapaces du PNUE/CMS le 5 novembre 2014 à Quito, en Équateur.

Cela porte le nombre total de signataires à 48. Le MdE Rapaces est en vigueur depuis le 1^{er} novembre 2008.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Nick P. Williams, Administrateur de programme - Oiseaux de proie (Rapaces): nwilliams@cms.int.

<http://www.cms.int/fr/news/notifications>